



DISCOURS DU MAIRE

Chers concitoyens (nes)

Au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, je vous présente un bref exposé de la situation financière. Cette démarche de la part des élus municipaux s'inscrit dans le cadre de l'article 955 du Code municipal et ce dans le but de bien vous renseigner sur les affaires municipales.

Le rapport financier de l'année 2011, préparé par nos vérificateurs comptables, démontre que l'évaluation imposable au 31 décembre 2011 était de 65 517 000\$. Nous avons terminé l'année avec un surplus de 22 418\$ ce qui amène notre surplus à 264 338 \$ réparti comme suit : 104 211 \$ en surplus libre et 160 127\$ en surplus réservé.

Il se présente comme suit :

RECETTES	
TAXES	537 954 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	4 986 \$
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES	80 587 \$
TRANSFERTS	209 110 \$
TOTAL DES RECETTES	832 637 \$
DÉPENSES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	161 424 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	108 877 \$
TRANSPORT	296 836 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	96 792 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	24 026 \$
LOISIRS ET CULTURE	26 921 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	23 890 \$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES	738 766 \$
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	93 871 \$
ÉLÉMENT DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(71 453 \$)
GRAND TOTAL : SURPLUS (DÉFICIT) AVANT TRANSFERTS	22 418 \$

Au cours du mois de décembre 2011 nous avons budgété pour l'année 2012 des revenus et dépenses 1 004 593\$, au 1^{er} novembre 2012 tous les postes budgétés ont été respectés.

Tel que prescrit par la loi, je vous dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ avec le même contractant.

Lorsque l'ensemble de ces contrats dépassent 25 000\$ soit :

ALAIN BOYER	36 415,11 \$
CARRIÈRE STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE	72 605,47 \$
ERIC JACQUES	65 794,50 \$
EXCAVATION RICHARD	21 396,85 \$
EXCAVATION ST-PIERRE & TREMBLAY	596 203,93 \$
GENIVAR	39 917,34 \$
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	49 633,60 \$
SANI-ESTRIE	31 837,81 \$
VILLE DE WATERLOO	44 447,00 \$

Verso →

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2012

Le maire reçoit annuellement 8 131,06\$ ce qui inclus le salaire de 5 420,70\$ plus 2 710,36\$ d'allocation de dépenses, également une rémunération provenant de la MRC du Val-Saint-François de 2 095,26\$ incluant un salaire de 1 396,84 plus 698,42\$ d'allocation de dépenses.

Pour les conseillers (ère) le traitement annuel est de 2296.76\$ ce qui inclus un salaire de 1532.84\$ plus 763.92\$ d'allocation de dépenses. Des frais de représentation de 25\$ par présence à des comités s'ajoutent au salaire et allocation des conseillers

La préparation du budget 2013 sera faite vers la fin novembre ou début décembre.

En septembre 2012, le rôle d'évaluation triennal a été déposé, notre valeur foncière se situe maintenant à 65 579 900\$ de richesse foncière. Ce rôle sera en vigueur pour les trois prochaines années.

- **Projet rue Lagrandeur, du Couvent et Principale Est:**

Au cours des derniers mois, nous avons procédé à la réfection du réseau sanitaire et pluvial ainsi que l'infrastructure des rues mentionnées ci-dessus.

Je tiens à remercier tous les résidents pour leur compréhension et collaboration tout au long de l'exécution de ces travaux. Suite à la vérification du chantier, certains correctifs seront faits au printemps 2013.

- **Environnement :**

Tel que prévu antérieurement, nous avons procédé en septembre à la vidange des fosses septiques du côté Sud de la Route 243.

Je tiens à remercier tous les résidents pour votre collaboration.

- **Loisirs**

Nous maintiendrons notre contribution financière afin de soutenir les activités récréatives. Je tiens à remercier tous les gens qui ont supportés, aidés les membres du comité de loisirs, tout au long de cette année.

- **Village et campagne fleuris :**

Nous maintiendrons notre implication dans le concours local «Village et campagne Fleuris» (Fleurons du Québec). Nous tenons à remercier les membres du comité en place. (Il reste encore des places de disponibles au sein du comité. Bienvenue à tous!)

- **Voirie :**

Nous continuerons à améliorer et maintenir nos chemins municipaux en bon état. En 2013, nous procéderons au creusage des fossés de la rue Beauregard, le 6^e rang et le 9^e rang Est en juillet prochain.

J'invite tous les contribuables à assister à l'assemblée publique extraordinaire portant exclusivement sur le budget en décembre prochain soit : **Jeudi le 13 décembre 2012** à 19 h 30 au 145 rue de l'Église (salle du conseil).

Je tiens à remercier tous les contribuables pour leur support, ainsi que l'équipe de conseillers(ère) pour leur implication et dévouement. J'en profite également pour remercier notre directrice générale et secrétaire-trésorière, ainsi que nos officiers municipaux pour leur travail au sein de notre municipalité.

Permettez-moi également de remercier Marguerite Chalifoux et Louise Racine pour leur implication au sein de notre communauté.

Salutations,

J. André Bourassa, maire

Novembre 2012